



BOIS ROBERT INTERNATIONAL

INTERNAT COLLÈGE ET LYCÉE
DEPUIS 1968

DOSSIER D'INSCRIPTION

Summer Camps 2022

Bois Robert - 02 41 77 90 14
secretariat.boisrobert@gmail.com

Accueil

Nous accueillons les enfants le dimanche de 16h30 à 18h00. Une navette de l'institut assure les allers et venues de la gare d'Angers à notre établissement, le dimanche vers 17h00 et

le samedi à 11h30.

Vous recevrez plus de détails et d'informations pratiques avec la confirmation d'inscription.

Encadrement

La Directrice du stage est joignable au standard de l'école pendant toute la durée du stage. Outre les cours et activités assurés par les professeurs formés par Berlitz, les enfants sont encadrés par des animateurs titulaires du BAFA. En ce qui concerne les activités sportives, il est

notamment possible de pratiquer basket, volley, football, badminton, baseball... Des maîtres d'internat et surveillants sont présents la nuit. Pour le stage de 2 semaines consécutives, possibilité de rester le WE avec supplément (encadrement le WE en français / hors stage d'anglais).

Fournitures et trousseau

Chaque élève devra apporter des copies (simples ou doubles), de la colle et des ciseaux. Pour l'internat, il est nécessaire que chaque élève dispose du linge de corps pour la durée du stage, d'un nécessaire de toilette dont une serviette de bain, d'une tenue de sport, d'un blouson et de crème solaire.

Il est possible de louer la couette, les draps et la couverture de 40 euros.

Ceux qui ne souhaitent pas bénéficier du service "location linge" devront apporter une paire de draps, une taie d'oreiller, une couverture, une couette ou un duvet.

Sécurité

Le directeur et les maîtres d'internat veillent à la bonne santé des enfants et prescrivent les soins pour les maux bénins. Le médecin est immédiatement prévenu en cas de doute. Les frais médicaux sont à la charge des familles et font l'objet d'une facturation à la fin du stage.

Les enfants sont couverts par la Responsabilité Civile du chef d'établissement pour les conséquences des dommages corporels causés à autrui au cours des activités scolaires, extra-scolaires et les trajets. La garantie individuelle

couvre les accidents corporels au cours des activités scolaires, extra-scolaires et trajets à hauteur des montants suivants : Décès : 2 286 euros - Invalidité : 15 245 euros - Frais de traitement : 7 622 euros

L'Institut Bois-Robert a été ouvert en 1968 et déclaré aux autorités de l'Éducation Nationale. Il est reconnu comme collège et lycée privés par le Rectorat de Nantes - Académie de Nantes.

L'établissement est aux normes d'hygiène et de sécurité les plus strictes imposées par les services départementaux.

Extrait du règlement

Au début de chaque stage, la directrice du stage présente le règlement aux élèves. Nos exigences de travail et de comportement y sont notamment précisées.

Si nous faisons preuve d'une certaine souplesse, puisqu'il s'agit de vacances, nous restons fermes et intraitables sur les points suivants : vol, consommation d'alcool et/ou de drogue, vandalisme ou agression physique. Ces actes entraînent le renvoi immédiat et définitif.

Nous conseillons aux enfants de laisser chez eux bijoux, jeux électroniques, tablettes, radios...

En cas de disparition ou de destruction, ces objets ne pourront être remboursés. Ils peuvent néanmoins être déposés au secrétariat de l'établissement.

Le téléphone portable n'est autorisé que sur une plage horaire limitée. Il devra donc être remis au responsable dès l'arrivée au stage.



Bulletin de réservation

Photo

Fiche d'identité

Nom	Adresse
Prénom	Code postal
Date et lieu de naissance	Ville
Classe Actuelle	N° de téléphone domicile
Langue vivante 1	E-mail
Langue vivante 2	Profession du père
Niveau d'anglais : <input type="radio"/> Quelques connaissances	Profession de la mère
<input type="radio"/> Assez bon niveau écrit/oral	N° de portable
<input type="radio"/> Bon niveau écrit/oral	Profession de la mère
Séjours linguistiques précédents	N° de portable

Un test d'évaluation de niveau est organisé en juin par téléphone.

Nom du parent ou correspondant (si différent de celui de l'enfant)

Summer Camps sur notre campus cocher le choix retenu

Tarif pour une semaine : 720€ Tarif pour deux semaines : 1440€

- 1 semaine du 4 au 9 juillet 1 semaine du 11 au 16 juillet
- 2 semaines du 4 au 16 juillet
- Option équitation : 175 € / semaine. Supplément Week-end : +185 €

Modes de transport cocher les choix retenus

LES ÉLÈVES ARRIVERONT OBLIGATOIREMENT LA VEILLE DU STAGE

Arrivée : Voiture

- Train : Navette d'Angers St-Laud au Campus : 10 €. Heure d'arrivée du train

Les enfants sont pris en charge à partir du Point Accueil de la gare Angers St-Laud.
Jusqu'au Point Accueil, les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'Institut Bois-Robert.

Départ : Voiture

- Train : Navette du Campus à Angers St-Laud : 10 €. Heure de départ du train

Les enfants sont déposés à l'accueil de la gare Angers St-Laud.
Après quoi, ils ne sont plus sous la responsabilité de l'Institut Bois-Robert.

Si votre enfant est inscrit pour deux semaines de stage et qu'il ne reste pas le week-end, merci de préciser :

- si vous assurez les transports par vos propres moyens (départ le samedi et retour le dimanche)
- s'il prend la navette en direction de la gare SNCF le samedi à 11h30
- s'il prend la navette en gare SNCF pour retour à l'école le dimanche

Service complémentaire cocher le choix retenu

- 40 € pour location de linge

Renseignements complémentaires

- Pièces à fournir obligatoirement :
- Photo d'identité
 - Copie de la carte d'identité ou du passeport de l'élève ou du livret de famille
 - Attestation de l'assurance responsabilité civile
 - Copie de la carte Vitale et de la complémentaire santé le cas échéant
 - En cas de séparation des parents, document attestant que vous avez la garde de l'enfant pendant la période du séjour
 - Copie de toute décision de justice concernant votre enfant
 - Copie des trois derniers bulletins scolaires
 - Fiche sanitaire de liaison

Eléments comportementaux à prendre en compte :

Sports préférés :

Autres informations à nous communiquer :

Conditions financières

- 1 - Ce bulletin doit nous être retourné accompagné d'un versement de réservation de 300 euros (stage d'une semaine) ou de 600 euros (stage de deux semaines). En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'Institut.
- 2 - Le versement du solde du séjour doit se faire au plus tard 15 jours avant le début du stage.
En cas de désistement cette somme reste acquise à l'école sauf en cas de fermeture administrative liée à la crise sanitaire Covid-19

Pour des raisons tenant notamment à l'organisation de ces cours, il est expressément convenu, qu'en cas de départ anticipé de l'élève, quel qu'en soit le motif, toutes les sommes resteront acquises à l'Institut, et M. / Mme* déclare(nt) l'accepter.

*Mentionner le nom du signataire.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé" :

Institut Bois-Robert - 49370 Bécon-les-Granits
Téléphone 02 41 77 90 14
secretariat.boisrobert@gmail.com
www.boisrobert.com